



Communiqué du Jeudi 19 Février 2015

## **Polygone Riviera : assurer l'accès aux emplois pour les habitants du pays vençois, permettre la fluidification du trafic et promouvoir l'attractivité du commerce vençois**

L'impact du Polygone Riviera dans le pays Vençois, sur le commerce et la circulation a été largement dénoncé lors des municipales, car ce sujet touche directement les Vençois et tous les commerces de proximité.

Nous sommes très surpris de voir des candidats aux élections départementales traiter d'un sujet sur lequel ils ne sont jamais exprimés et sur lequel le Conseiller départemental n'aura pas d'action directe.

L'implantation du site, comme les routes et la circulation relèvent exclusivement de la commune de Cagnes-sur-Mer et de la Métropole Nice Côte d'Azur, en aucun cas du Conseil Départemental.

Concrètement aujourd'hui, voici ce que la municipalité vençoise a entrepris dès sa prise de fonction :

Pour la première fois, le Maire de Cagnes-sur-Mer a été saisi et 3 réunions se sont tenues afin d'obtenir des engagements :

- **En termes d'emplois** : l'assurance de l'ouverture aux habitants du pays vençois des postes à pourvoir
- **En termes de circulation** :
  - des aménagements de voirie permettant de fluidifier/sécuriser le trafic au droit du projet
  - la création d'une voie dédiée aux transports en commun sur la pénétrante
  - une ligne Vence/Nice rapide et desservant la gare de Cagnes-sur-Mer
  - la création d'une ligne de bus Vence/Carros

Ces demandes ont toutes été appuyées par la Conseillère métropolitaine et générale Anne Sattonnet et par le Député Charles Ange Ginésy.

Pour **l'attractivité du commerce vençois**, la municipalité a engagé :

- une opération de rénovation du centre ancien, façades, vitrines, enseignes et logements.
- la gratuité partielle et le développement de l'offre de stationnement
- la réalisation d'un site internet des commerces vençois
- un important plan d'aide au commerce FISAC (260 000 euros obtenus en 2015)
- un soutien actif au cinéma de Vence

Ces actions, ainsi que l'embellissement des entrées de ville et de la Place du Grand jardin sont accompagnées et soutenues par le Conseil général.

***Nous avons été entendus et nous restons extrêmement vigilants et attentifs à ce projet « surdimensionné ».***